



COMMUNIQUE DE PRESSE ANCGE, du 23-11-2014

Ce communiqué fait suite à la découverte depuis début novembre dans différents pays Européens (Angleterre, Allemagne et Hollande), de trois foyers de grippe aviaire de type H5N8 dans des élevages avicoles intensifs.

L'ANCGE suit avec une vive attention et en étroite collaboration avec la FNC et les Ministères concernés, l'attente des premières conclusions des experts concernant ce nouvel épisode de grippe aviaire et les mesures de surveillance mises en place.

Cet événement est pour l'ensemble des chasseurs de gibier d'eaux nationaux, un rappel très négatif et désagréable de ce qui s'était passé lors de l'épisode de grippe aviaire en Europe, mais aussi dans le monde par le H5N1, en 2006.

Cette grippe aviaire en 2006, nous fut présentée par les pouvoirs publics, comme une pandémie de risque majeur avec un tas de mesures ultra contraignantes pour les chasseurs de gibier d'eau et en particulier les hutteurs, comme des mesures de confinement de leurs appelants, des mesures strictes de traçabilités des appelants avec le baguage homologué par les Ministères (agriculture et MEDD), l'inscription et le suivi par espèces d'appelants sur des carnets de détention, des périodes d'interdiction de l'usage d'appelants pendant la période de chasse,

En 2006, les chasseurs ont accepté toutes ces restrictions administratives pour continuer à chasser et vivre leur passion, alors qu'après bien des expertises menées pendant et après cette période, il fut prouvé et admis que les oiseaux migrateurs n'étaient pour rien dans cet épisode de grippe aviaire, mais que la filière avicole avec des oiseaux de provenance douteuse était bien à l'origine de cette infection.

L'ANCGE est aujourd'hui solidaire de l'ensemble des chasseurs de gibier d'eau nationaux et affirme qu'elle sera ferme concernant l'usage des appelants : **aucune restriction ne sera acceptée et tolérée de nouveau.**

Les chasseurs de gibier d'eau sont des personnes responsables et veulent vivre leur passion avec tranquillité et sérénité, ils peuvent en outre sur le terrain, devenir des acteurs majeurs pour une veille sanitaire et observer l'avifaune pour déceler tels ou tels problèmes potentiels sur des oiseaux migrateurs.

L'ANCGE, dans sa volonté et sa politique de communication en totale transparence, vous tiendra informée de toutes les nouvelles évolutions de ce nouvel épisode de grippe aviaire.

Le Président Didier VERGY